

Pas touche à ma retraite

Retrait du plan sacrificiel

*Début des négociations avec le Conseil d'Etat.
Le point de la situation avant la manif
du 23 novembre 2017, 17 h 30, place Chauderon,
Lausanne*

Les négociations avec le Conseil d'Etat ont commencé ce 15 novembre. Elles vont être denses. De nombreux rendez-vous sont d'ores et déjà prévus. L'employeur public s'est engagé à ce que soit communiqué aux syndicats le rapport d'expert qui sert de base au plan sacrificiel porté par le Conseil d'administration de la CPEV. Cet élément est important car la direction de la caisse prétendait garder le secret de ce document tout en l'invoquant comme argument suprême pour justifier sa position.

L'enjeu pour les semaines et les mois à venir est d'arracher le retrait du plan sacrificiel. Donc, de forcer un accord avec l'employeur public qui empêche toute dégradation des conditions et des prestations de la caisse. Rien ne justifie le maintien de ce plan ou l'adoption d'un autre de même acabit, reprenant une logique de pertes et de péjorations.

La caisse, grâce notamment aux sacrifices qui nous ont été imposés depuis 2013, a atteint un taux de couverture de 75%. Le 80% qui doit être atteint en 2052 ne pose donc aucun problème, sauf dérèglement grave de la situation économique. De surcroît, la CPEV dispose de 1,1 milliard de réserve de fluctuation de valeur qui est précisément là pour être engagé en cas de conjoncture économique défavorable.

Aucune raison donc d'accepter quelque recul que ce soit. Il faut traiter des problèmes éventuels quand ils se présenteront et non peindre le diable sur la muraille pour détruire nos retraites. C'est en ce sens qu'il faut mener les négociations avec le Conseil d'Etat. Les menaces plus ou moins voilées d'une action de l'autorité de surveillance, l'ASSO, pour nous imposer un plan n'ont pour l'heure aucune pertinence. Il ne faut pas nous laisser intimider.

Nous renvoyons pour mieux saisir la situation générale de la CPEV aux textes publiés sur notre site, dans notre rubrique «Retraites».

Voici les objectifs centraux du plan sacrificiel:

- l'augmentation de l'âge minimum de retraite de 60-62 ans actuellement à 62-64 ans;
- le passage de 38 à 40 ans de cotisation pour bénéficier des pleins droits à la retraite;
- le passage de l'âge terme de 63 à 65 ans;
- la diminution du taux technique de 3,25% à 2,7%;
- la poursuite de l'inégalité salariale infligée aux femmes que leur fait subir d'autant plus durement ce plan.

Aucune de ces mesures n'est acceptable ou justifiable. Aucune n'est nécessaire à la sécurité et à la pérennité de la caisse.

Les prophéties des experts rémunérés par la direction de la CPEV n'ont aucune base scientifique, aucune validité. Il n'y a pas à entrer en matière sur ces prédictions. De même, la CPEV n'a aucun problème dérivant d'un ratio défavorable actifs/ves-retraité-e-s.

Pour consolider la caisse et garantir sa pérennité, ce qu'il faut, en tout premier lieu, c'est développer l'emploi de service public et répondre ainsi aux besoins d'une population qui atteindra bientôt 1 million d'habitants dans le canton. Il faut en finir avec la politique de blocage du personnel public dans beaucoup de secteurs et avec les dotations insuffisantes dans l'enseignement, la santé et le social. Il faut aussi ramener au secteur public les emplois qui ont été systématiquement privatisés et externalisés. Il faut réaliser l'égalité salariale et de parcours de carrière entre hommes et femmes. Il faut enfin liquider les classifications à bas salaires et garantir un salaire minimum de Fr. 4000.- X 13. Ce type de mesures produira un volume de cotisations supplémentaires tout à fait utile pour la caisse et sa pérennité.

Ce dont la CPEV a besoin ce sont d'améliorations urgentes pour les retraité-e-s, soit l'indexation des rentes et la 13^e. Des fonds pour ce faire sont accumulés par la caisse qui refuse tout simplement de les utiliser. Enfin, les métiers et les conditions de travail difficiles doivent être pris en compte pour que les travailleurs/euses concerné-e-s puissent partir plus rapidement à la retraite.